



AVIS PUBLIC

La Ville de Pont-Rouge projette d'adjuger un contrat se rapportant à des travaux de réfection du rang du Brûlé et de la route Grand-Capsa, par conséquent, la Ville publie l'appel d'offres *VPR-2024-01 – Réfection du rang du Brûlé et de la route Grand-Capsa*. Le soumissionnaire qui se verra adjuger le contrat devra l'exécuter selon les Documents d'appel d'offres produits par la Ville.

Tout document auquel la demande de soumission renvoie de même que tout document additionnel qui y est lié ne peuvent être obtenus que par le biais du système électronique d'appel d'offres. Les Documents d'appel d'offres seront disponibles sur SÉAO à compter du 20 décembre 2023. La tarification pour leur obtention est établie par SÉAO.

Date limite de réception des soumissions : **le 8 février 2024 à 10 h 30**

Lieu du dépôt des soumissions : Hôtel de Ville de Pont-Rouge
189, rue Dupont
Pont-Rouge (Québec) G3H 1N4

Les soumissions électroniques seront acceptées si elles sont transmises par le biais du SÉAO et conformément aux Documents d'appel d'offres.

Les Soumissions sont ouvertes publiquement, en présence d'au moins deux témoins, à l'endroit prévu pour leur dépôt, le 8 février 2024 à 10 h 35. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des Soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil municipal, à sa seule discrétion, et la Ville ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Une garantie de soumission d'au moins 10 % du montant soumis avant taxe(s) doit accompagner la soumission.

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 20^E JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DE L'AN 2023.

Esther Godin, greffière